



L'art de la manipulation ou comment faire porter le chapeau aux autres ...

De nouveau, la science infuse de la CGT luit de mille feux.

De nouveau, les absurdités fusent de toute part, tout ça pour se donner de l'importance.

Tout d'abord, nous n'avons pas à demander l'autorisation à la CGT, ou à son représentant égocentrique et narcissique, d'afficher tous les courriers que nous rédigeons. Nous n'avons aucun compte à lui rendre sur notre communication, n'en déplaie à ceux, ou du moins à celui, qui veut toujours avoir le dernier mot.

Ensuite, nous sommes conscients que l'intéressement est un sujet délicat, c'est pourquoi nous ne pouvons accepter que de telles âneries soient proférées.

Le CCE n'est pas un tribunal qui peut délibérer et imposer quoi que ce soit, c'est l'instance qui s'assure de la régularité d'une procédure, à savoir le cas échéant, si les Délégués Syndicaux Centraux (DSC) ont bien été invités pour tenter de régler une divergence d'opinion.

Oui, la procédure a été respectée !!!!

Le SNI-UNSA a indiqué en réunion de DSC que ses réclamations avaient été entendues, à savoir que les absences liées à un usage ou un accord ne pouvaient pas donner lieu à minoration de la prime. Les régularisations qui en découlaient ont donc été apportées, mais bizarrement, certains ne s'en souviennent pas.....

Concernant les heures de grève, nous n'avons jamais pris part au débat, que ce soit pour abonder ou dénigrer, cela étant de la responsabilité de ceux qui évoquent cette interprétation. Et en imaginant que nous soyons allés dans leur sens, puisqu'ils sont INCAPABLES DE NEGOCIER SANS NOUS, pensez-vous sincèrement que la Direction aurait changé d'avis sur les heures de grève ???

Pour notre part, nous avons toujours informé les salariés des termes de l'accord et des absences prises en compte. Ainsi, si des salariés se sentent trompés parce qu'ils n'ont pas obtenu le doublement de la prime juste à cause des heures de grève, nous leur recommandons de demander des explications directement à ceux qui leur ont affirmé qu'ils ne perdraient rien.

Alors, chers camarades syndicalistes, apprenez à négocier, apprenez à lire et à comprendre ce que vous signez (c'est vrai que c'est nouveau pour vous !!!), et assumez pour une fois vos responsabilités.

En ce qui nous concerne, le SNI-UNSA n'a jamais trahi la confiance des salariés.

Ceci explique peut-être le résultat des dernières élections professionnelles... ☺